

6.3. Créer un espace FAL (Facile à lire)

Qu'est-ce que le FAL ?

Le FAL est une démarche pour **aider les personnes en difficulté avec la lecture.**

Le FAL s'adresse à ceux qui ont du mal à lire ou qui ont oublié comment lire, et aux personnes apprenant le français.

Le FAL aide aussi les personnes en situation de handicap à découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire.

Quels sont les critères du FAL ?

- Il n'existe pas de livres spécialement "Facile à Lire" que vous pouvez acheter à un éditeur. **C'est à vous de sélectionner les documents adaptés dans le fonds de votre bibliothèque.**
- **Le FAL a 3 niveaux :**
 - Niveau 1 : des livres très visuels qui peuvent intéresser les adultes (albums illustrés, BD sans texte...).
 - Niveau 2 : des romans ou documentaires adaptés à un niveau de lecture débutant, mais intéressants pour les adultes.
 - Niveau 3 : des livres plus classiques, pour ceux qui lisent déjà mais préfèrent un texte simple et fluide.
- **Quels types de livres proposer ? Tous types de livres !** Albums illustrés, BD sans texte, documentaires accessibles (cuisine, voyage, photographie...), récits de vie et témoignages...
- **Quels critères pour choisir les livres dans le fonds de la bibliothèque ?**
 - Texte court et facile à comprendre
 - Mise en page aérée
 - Peu de pages
 - Présence d'illustrations

Comment créer et faire vivre un espace FAL ?



- Créer un **espace séparé des autres collections.**
- Placer cet espace à un **endroit visible et facilement accessible** :
 - À l'entrée de la bibliothèque ou près de l'accueil
- Utiliser un **meubler identifiable** pour que l'espace FAL puisse facilement être repéré.



Un exemple de mobilier, conçu par [l'agence de design rennais « Un Poisson Pilote »](#).

- Présenter les livres de manière attractive : **mettre les livres de face** pour donner envie de les prendre.
- Avoir **au moins 50 livres** dans l'espace FAL. Si vous êtes un réseau de bibliothèques, vous devez prévoir au moins 30 livres par bibliothèque.
- **Renouveler** régulièrement les livres pour garder **2** une offre variée.



- **Travailler avec des partenaires** : collaborer avec des associations et structures sociales pour créer du lien avec les publics concernés ([voir fiche « 9. Créer des partenariats »](#)).
- **Organiser des animations et des temps de médiation** : organiser des événements, des rencontres autour des livres, des ateliers de lecture ou des temps d'échanges...

Attention : pour mettre le logo FAL sur vos documents ou dans vos espaces, [vous devez signer la charte d'utilisation du logo et faire la demande au ministère de la Culture](#).

À la Médiathèque départementale ?

[Nous avons une malle FAL que nous pouvons vous prêter](#), si vous souhaitez tester.

Cette malle vous permettra aussi de voir quels livres peuvent correspondre aux critères du FAL.

Cette malle contient :

- 1 livret présentant la malle, ses objectifs et des conseils pour le choix des documents et la médiation.
- 62 documents imprimés et CD audio.

[Le ministère de la Culture propose différentes plaquettes d'informations sur le FAL](#), pour le promouvoir auprès des professionnels et du grand public.

Vous pouvez consulter [ce guide fait par la Médiathèque départementale de l'Ille-et-Vilaine](#), pour vous informer davantage sur le FAL.

La Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine propose aussi [des sélections de documents FAL](#).

Vous pouvez aussi consulter [le site « Le « Facile à lire » en Bretagne »](#), pour trouver des idées d'animations, des exemples de mobilier...